

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval robotics teat cleaner

EU2266

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 09-août-2019

Date de révision :
10-mai-2021

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval robotics teat cleaner
UFI: 7UQ0-S04M-500K-S5UX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Pre-milking Teat Cleaner
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V. Drongen 10	France: DeLaval
Gent	Omega Parc Bat. 5
Tel. +32 9 280 91 21	Bd Jean Moulin - CS40504
MSDS.EU@delaval.com	Elancourt : (1) 3081 8002
	/Luxembourg: N.V. Drongen 10
	Gent
	Tel. +32 9 280 91 21
	: DeLaval AG 2
	Sursee
	Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848
: Center - Tel - +32 (0) 70 245 245
:
+352 8002 5500
:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1C. (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Contient

Acide lactique; Lauryl éther sulfate de sodium

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Acide lactique	201-196-2	79-33-4	5 - 10	Skin corr. 1C (H314) Eye dam. 1 (H318) EUH071	01-2119474164-39
Lauryl éther sulfate de sodium	500-234-8	68891-38-3	2 - 5	Eye dam. 1 (H318) Skin irr. 2 (H315) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119488639-16
Hydroxyde de sodium	215-185-5	1310-73-2	1 - 2	Skin Corr. 1A (H314)	01-2119457892-27

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	--

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Conserver hors de la portée des enfants.
Remarques générales en matière	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler conformément aux

d'hygiène bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2			TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³	
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m ³		Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Protection de la peau

Protection des mains

Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales.

Vêtements à manches longues.

Gants de protection

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Jaune clair

Odeur

Aucune information disponible

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

pH

3.0 - 3.7

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

15-20 cP (20°C)

Propriétés explosives

Sans objet

Propriétés comburantes

Sans objet

9.2. Autres informations

Densité de liquide 1.01-1.03 g/cm³ (20°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Inhalation Corrosif pour les voies respiratoires.
Contact oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
Contact avec la peau Provoque de graves brûlures.
Ingestion Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Acide lactique	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	
Lauryl éther sulfate de sodium	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
Hydroxyde de sodium	140 - 340 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Irritation

Aucune information disponible.

Corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Corrosif pour les voies respiratoires.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérrogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Effets d'écotoxicité**

Aucun effet important ou danger critique. Eviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Acide lactique	3.5: 70 h Pseudokirchneriella subcapitata	100 - 180: 96 h Lepomis macrochirus		240: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 180 - 320: 48 h Daphnia magna mg/L

	mg/L EC50	mg/L LC50 static 100 - 180: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 320: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static		EC50 Static
Lauryl éther sulfate de sodium	EC50= 10-100 mg/l (72h)	LC50= 1-10mg/l	EC10 > 10000 mg/l, Pseudomonas Pudida (16h) EC50 > 10000 mg/l, Pseudomonas Pudida (16h)	EC50= 1-10 mg/l (48h)
Hydroxyde de sodium		LC 50 (96 h) 45.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		EC50 (48 hour): 40.4 mg/l (Ceriodaphnia dubia) >100 mg/l (daphnia) (OECD 202)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide lactique	-0.62

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	3265
14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide lactique)
14.3 Classe de danger	8
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.4 Groupe d'emballage	III
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	3265
14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide lactique)
14.3 Classe de danger	8

14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Tunnelcode E Kemlercode 80
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible
IATA/CAO	
14.1 N° ONU	3265
14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide lactique)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 98/24/CE

Dir. 2000/39/CE

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 09-août-2019

Date de révision : 10-mai-2021

Numéro de révision: 1.0

Remarque sur la révision:**Motif de la révision**

Update Section: 2, 3, 14 (ATP 15)
1 (+ UFI)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité